

**Convocation à l'Assemblée de paroisse ordinaire
du mardi 25 mars 2025 à 19h30 en Biolle**

Ordre du jour

1. Ouverture - Accueil
2. Lecture de la confession de foi de l'EREV
3. Nomination de 2 scrutateurs
4. Adoption des PV 2024*
5. Rapport du CP*, présentation et adoption
6. Comptes 2024*
7. Rapport de vérification des comptes
8. Approbation des comptes et décharge à la trésorière et au CP
9. Messages des invités
10. Divers

Les éventuelles demandes d'ajout d'un point à l'ordre du jour, par des membres de la paroisse, doivent parvenir à la Présidente du Conseil, Lise Burri, au plus tard le 4 mars 2025.

A la fin de l'assemblée générale, vous êtes tous cordialement invités à partager le verre de l'amitié.

* Les PV, les comptes sont à disposition sur demande au secrétariat, aux cultes précédant l'AG et sur le site de la paroisse début mars.

Le Conseil de paroisse